



Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique

VERGNET

Place	Paris	Date	24/05/2007
N° Avis	PAR_20070524_7499_ALT	Marché	Alternext

ADMISSION D'ACTIONS ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément au paragraphe 1.4 et au chapitre 3 des Règles d'Alternext, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Alternext :

- des 4.402.730 actions existantes composant le capital de la société VERGNET, et
- d'un nombre de 1.550.388 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne,
- d'un nombre maximum de 232.558 actions nouvelles supplémentaires en cas d'exercice intégral de la clause d'extension;
- d'un nombre maximum de 15.504 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux salariés (et qui feront l'objet d'une admission ultérieure)
- d'un nombre maximum de 452.280 actions nouvelles qui proviendront de l'exercice de stocks options ainsi que de l'exercice de BSPCE (et qui feront l'objet d'une admission ultérieure).

Un nombre maximum de **1.947.188 actions** (396.800 actions existantes et 1.550.388 actions nouvelles) avant exercice de la clause d'extension sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre **d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert (OPO)**.

Il est précisé que préalablement à toute cession d'actions existantes, l'augmentation de capital doit être réalisée à 100%.

Fourchette de prix indicative : **11,95 EUR -13,85 EUR**

Clause d'extension: En fonction de la demande, le nombre d'actions nouvelles offertes pourra être augmenté d'un maximum de 232.558 actions nouvelles supplémentaires.

Option de surallocation: En fonction de la demande et de l'évolution du marché du titre de la société dans le mois suivant sa première cotation, le nombre d'actions cédées pourrait être augmenté d'un maximum de 292.078 actions supplémentaires cédées.

Les informations concernant les modalités de l'offre sont fournies au public comme suit :

- Publication de la notice légale au BALO, le 25/05/2007 ;
- Un dossier d'information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org), sur le site de l'émetteur (www.vergnet.fr) et sur le site d'Alternext (www.alternext.fr).

CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée : du 24/05/2007 au 05/06/2007 à 17h00 (heure de Paris)
Nombre de titres : 1.752.469 actions soit 90% de l'Offre (avant exercice de la clause d'extension et hors option de sur-allocation)
Etablissement en charge : GILBERT DUPONT

CARACTERISTIQUES DE L'OPO

Ouvert aux : personnes physiques, investisseurs personnes morales , fonds communs de placement
Durée : du 24/05/2007 au 05/06/2007 à 17h00 (heure de Paris)
Nombres de titres : 194.719 actions soit 10% de l'Offre (avant exercice de la clause d'extension et hors option de sur-allocation)

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

- ☒ Fractions d'ordre A1 : entre 1 et 100 titres inclus.
- ☒ Fractions d'ordre A2 : au-delà de 100 titres.

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 06/06/2007.

Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO.

Le résultat de l'OPO, ainsi que les conditions de négociation du 12/06/2007, feront l'objet d'un avis publié le 06/06/2007.

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 05/06/2007 à 17h00 (heure de Paris). Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 06/06/2007 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre fractions d'ordre A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : les opérations de règlement-livraison des négociations du 06/06/2007 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part GILBERT DUPONT (Code Affilié 528) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 11/06/2007. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 08/06/2007 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 06/06/2007.

Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de R/L des négociations du 06/06/2007 seront annulées.

Admission aux négociations des actions émises par VERGNET

Euronext Paris fait connaître qu'à partir du 06/06/2007, les actions ci-dessous émises par VERGNET sont admises sur Alternext. Les négociations sur NSC débuteront le 12/06/2007.

—

Principales caractéristiques des titres admis:

Nb Titres à admettre:	4.402.730
Valeur nominale:	1.3 EUR
Jouissance:	01/01/2007
Forme des titres:	au nominatif ou au porteur
Listing Sponsor:	CREDIT DU NORD
Etablissement introducteur:	GILBERT DUPONT
Service financier:	SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICE
Secteur ICB:	2757 Industrial Machinery

Cotation:

Grpe Cotation:	E2	Cotation:	continue
Quotité:	1	Devise:	EUR
Unit / %:	Unit		
Garantie R/L:	Yes	Dépositaire local:	Euroclear France
Animateur de marché:	GILBERT DUPONT		(528)
Libellé:	VERGNET		
ISIN:	FR0004155240	Code Euronext:	FR0004155240
Mnémonique:	ALVER		

Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPO

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un nombre maximum d'ordres égal au nombre de titulaires du compte ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

—

CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer

VERGNET

Location	Paris	Date	24/05/2007
Notice	PAR_20070524_7499_ALT	Market	Alternext

LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER

Euronext Paris has decided to admit on Alternext :

- 4,402,730 existing shares representing the outstanding capital of VERGNET, and,
- a maximum of 1,550,388 new shares by way of public offering,
- a maximum of 232,558 additional new shares in case the extension option is exercised,
- a maximum of 15,504 new shares from a capital increase reserved to employees (that will be admitted later on),
- a maximum of 452,280 new shares from stock option exercise and BSPCE conversion (that will be admitted later on).

A maximum of **1,947,188 shares** (396,800 existing shares and 1,550,388 new shares), before extension option exercise, will be offered to public by the way of a **Global Placement and an Open -Price Offer (OPO)**).

It is specified that the capital increase must be totally subscribed before any existing share is sold.

Price range for the offer: **11.95 EUR - 13.85 EUR.**

Extension option: Depending on the demand, the number of new shares offered could be raised by a maximum of 232,558 additional new shares.

Green shoe option: Depending on the demand, the number of existing shares offered could be raised by a maximum of 292,078 existing shares.

Information regarding the terms and conditions of the offer can be provided to the public as follows:

- A legal notice published in BALO on 25/05/2007
- A prospectus available on the site of the Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org), on the site of the issuer (www.vergnet.fr) and on Alternext 's website (www.alternext.fr).

Global Placement procedure

Dates :	From 24/05/2007 to 05/06/2007 at 5:00 pm CET
Number of shares :	1,752,469 shares representing 90% of the Offer (before extension option exercise)
Book runner(s) :	GILBERT DUPONT

OPO procedure

Subscription open for :	Retail investors, legal entities and certain UCITS.
Dates :	From 24/05/2007 to 05/06/2007 at 5:00 pm CET
Number of shares :	194,719 shares representing 10% of the Offer (before extension option exercise)

Purchase orders can be divided in the following portions:

- ▣ A1 order portions : 1 to 100 shares inclusive
- ▣ A2 order portions : more than 100 shares

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on 06/06/2007.

Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price.

The result of the offer will be announced by Euronext Paris in a notice on the day of introduction.

Transmission of orders: Client will send their purchase orders to the intermediaries by 5:00 pm (CET) on 05/06/2007. By 10:00 am CET on 06/06/2007, market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions.

Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 06/06/2007 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Settlement/delivery of shares acquired under the OPO: Settlement/delivery of 06/06/2007 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between GILBERT DUPONT (code 528) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 11/06/2007. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 am (CET) on 08/06/2007. The trading day shown on instructions will be 06/06/2007.

It is specified that, in case of cancellation of the operation, the settlement /delivery operations of trading of 06/06/2007 will be cancelled.

Listing of the shares issued by VERGNET

Euronext Paris announces that, from 06/06/2007, the shares described below issued by VERGNET are listed on Alternext. Trading on NSC will begin on 12/06/2007.

Main characteristics of the securities to be listed:

Nb of securities to be listed:	4,402,730
Nominal value:	1.3 EUR
Dividend due date:	01/01/2007
Form:	bearer or registered
Listing agent:	CREDIT DU NORD

Book Runner: GILBERT DUPONT
Financial service: SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICE
ICB sector: 2757 Industrial Machinery

Quotation:

Trading group:	E2	Trading:	Continuous
Lot size:	1	Ccy:	EUR
Unit / %:	Unit		
Guarantee:	Yes	Local depositary:	Euroclear France
Liquidity provider:	GILBERT DUPONT		(528)

Product name:	VERGNET		
ISIN:	FR0004155240	Euronext code:	FR0004155240
Symbol:	ALVER		

Special conditions applicable to orders placed:

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
- Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;
- Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

Annex

Document à adresser à Euronext Paris S.A.le 06/06/2007 à 10h00 (heure de paris) au plus tard.
Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 06/06/2007 at 10:00 am CET at the latest.

fax : 01 49 27 16 00

OPO VERGNET

Membre dépositaire / *Depository member:*

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number:*

Adresse / *Address:*

Nom du responsable / *Person in charge:*

Numéro de téléphone / *Phone number:*

Ordres de souscription / <i>Subscription orders</i>	Nombre de fractions d'ordre / <i>Number of order portions</i>	Nombre de titres / <i>Number of shares</i>
Fractions d'ordre A1 (entre 1 et 100 titres inclus) / A1 Order portions A (between 1 and 100 shares inclusive)		
Fractions d'ordre A2 (au-delà de 100 titres) / A2 Order portions (more than 100 shares)		